

Si les conditions énoncées dans la présente Note agréent à votre gouvernement, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions anglaise et française font également foi, et votre réponse constituent, entre nos deux gouvernements, un Accord qui entrera en vigueur le 5 décembre 1990 et qui restera en vigueur pour une période de cinq ans. Conformément à l'Échange de notes de 1980, l'Accord pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des Parties sur préavis écrit de 60 jours.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

original	original
signed by	signé par
D. H. Burney	

L'Ambassadeur

L'honorable James A. Baker, III
Secrétaire d'Etat
7ième étage
Département d'Etat
2201 rue C , Nord Ouest
Washington, D.C. 20520